FORAGE REEQUIPE

Les maraîchères de Baback reprennent du service

Un groupement de femmes de Baback ne pouvait pas contenir sa joie à l'arrivée de la délégation de l'Office des forages ruraux (Ofor). C'est la fin de leur calvaire. Elles ne vont plus parcourir de longues distances pour chercher de l'eau. Elles ont désormais de l'eau sous leurs pieds. L'Ofor a remis à flot le forage qui était tombé en panne depuis 15 ans. Grâce sur le champ, les maraîchères ont repris du service.

Reportage d'Idrissa SANE

Les femmes et les jeunes filles chantent. Elles dansent dans un élan frénétique à l'arrivée de la délégation de l'Ofor à Baback, un village de l'arrondissement de Notto, à quelques kilomètres de Thiès. Baback célèbre la réception des ouvrages hydrauliques dans l'allégresse. C'est la fin d'un cycle qui a commencé depuis une quinzaine d'années. Les habitants de Baback se rendaient dans des villages environnants comme Séssène ou Tabdeul pour s'approvisionner en eau. D'autres passaient leur temps à faire la queue sans être sûrs d'avoir le liquide précieux. L'onde de joie ne noie pas la souffrance de ces braves dames. « Nous faisions de longues queues autour des puits. Il y a des jours où c'était avec les charrettes que nous allions puiser dans d'autres villages. C'était trop difficile pour tous les habitants, mais surtout pour les femmes », confie Astou Ndiaye Mbaye. De petites parcelles rectangulaires d'aubergines et de gombos sont réparties de façon parallèle dans l'exploitation communautaire clôturée par un mur.

Bassins alimentés par des raccords

Les bassins alimentés par des raccords sont entre les parcelles de légumes. Il y a quelques mois, l'agriculture était tributaire de la saison des pluies. Une nouvelle heure d'autonomie s'ouvre. On comprend alors pourquoi les femmes exultent. Elles font confiance à la terre qui ne ment pas. « Dans le monde rural, les femmes jouent un rôle déterminant dans la recherche de nourriture. Depuis que le forage était panne, nous nous rendions à Thiès pour faire le linge dans les ménages. Avec la réhabilitation du forage, nous avons repris les activités maraîchères et nous pouvons subvenir à nos besoins », se réjouit Awa Dionne.

Les conduites suivent le tracé des exploitations. Leur croissance porte espérance. À Baback, l'extension des exploitations agricoles est inscrite dans l'agenda des femmes encadrées par un technicien agricole. « La population a augmenté. Nous ne pouvons pas dépendre uniquement des cultures pluviales. La réhabilitation de ce forage va désormais nous permettre de travailler durant toute l'année et de lutter contre l'insécurité alimentaire », brosse le chef de village, André Youm.

Depuis 1992, les femmes étaient sous le poids de la corvée. La disponibilité de l'eau leur permet de dégager une marge de temps pour se consacrer à leurs exploitations maraîchères. C'est la course vers cette activité. À l'extérieur, des parcelles d'aubergines jouxtent le mur. Derrière ces parcelles, l'ensilavement des terres a démarré. Les activités de maraîchage sont relancées. « La réhabilitation du forage a permis de regrouper des femmes. Elles viennent tous les jours pour entretenir et arroser leurs exploitations de légumes. Nous faisons une évaluation tous les lundis. Nous allons aménager des planis de tomates », révèle le technicien agricole Jacques Ndick Faye.

Un groupe électrogène flambant neuf et du matériel d'exhaure sont dans un petit abri en dur. L'Ofor a injecté plus de 30 millions de FCfa pour remettre à flot le forage tombé en panne depuis 1992. « Nous ne devons pas nous focaliser sur le montant de la pompe et du groupe électrogène, mais sur les effets induits.



Le forage de village a été réhabilité et remis en service aux populations.

L'extension du réseau en ligne de mire

Aujourd'hui, les femmes de Baback ne se rendront plus à Thiès pour faire le linge et gagner de l'argent. Elles peuvent avoir de l'argent en s'adonnant au maraîchage avec la disponibilité de l'eau », a fait remarquer le directeur général de l'Ofor, Lansana Gagny Saïcho. La disponibilité de l'eau crée la demande. Les habitants du village, par la voix du président de l'association pour le développement de Baback, Malick Seck et du chef du village ont introduit une nouvelle requête : l'extension du réseau pour approvisionner les ménages en eau potable. « Nous allons examiner l'extension du réseau demandée par le village afin de mettre de l'eau de boisson à la disposition des populations. Notre mission, c'est de donner de l'eau aux populations du monde rural en fonction de nos moyens et conformément aux recommandations du président de la République, Son Excellence Macky Sall », rappelle Lansana Gagny Saïcho. C'est une question de justice sociale.

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI

Société d'Exploitation de Manantali et Félou

AVIS DE RECRUTEMENT

LA SOCIETE D'EXPLOITATION DE MANANTALI ET FELOU-S.A (SEMAF-SA)
recherche pour sa Direction Hydrologie et Planification, un Chef de Section Génie Civil, basé à Manantali (Mali).

I. CONDITIONS MINIMALES A REMPLIR :

1. Avoir un Diplôme universitaire d'Ingénieur – Génie Civil ou équivalent ;
2. Avoir 5 ans d'expérience de Génie Civil des barrages et/ou installations hydrauliques ou autres grands ouvrages ;
3. Avoir 3 ans d'encadrement de personnel ;
4. Avoir de bonnes connaissances en Auscultation de barrages ;
5. Avoir de bonnes connaissances en Topographie ;
6. Avoir de bonnes connaissances en Sécurité du travail ;
7. Avoir de bonnes connaissances en Gestion d'installations d'épuration et d'égouts ;
8. Avoir de bonnes connaissances en Gestion de réseau d'alimentation en eaux potable et brute ;
9. Avoir de bonnes connaissances en informatique, particulièrement de AUTOCAD ou autre logiciel de dessin, de calcul de structure ;
10. Etre âgé de 35 ans au plus ;
11. Etre ressortissant d'un des états de l'OMVS : Mali, Mauritanie et Sénégal,

DESCRIPTION, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES

• Donner des conseils et recommandations au Directeur au sujet de questions techniques de GC ;
• Préparer le budget de la Section Génie Civil et en contrôler les coûts ;
• Contribuer à l'élaboration des rapports mensuels et annuels de la Direction ;
• Préparer les données de l'équipe Génie Civil (Réparations, Réhabilitation, entretiens à tous les niveaux) à incorporer dans le programme de maintenance ;
• Préparer les procédures de maintenance des équipements et assurer leur mise à jour ;
• Surveiller l'exécution du planning de maintenance et faire les plans de travail en coordination avec les autres sections ;
• S'assurer que la maintenance et les réparations sont exécutées conformément aux instructions des constructeurs (manuel d'exploitation) et la réglementation de SEMAF S.A. ;
• Appliquer la philosophie de gestion de pièces de rechange de SEMAF S.A. ;
• Suivre les arrêts des groupes pour la planification des travaux de maintenance Génie Civil, et documenter ces travaux ;
• Programmer et coordonner les activités de Génie Civil avec les autres sections de la Direction ;
• Assurer l'inventaire des équipements et outillages des ateliers ainsi que leur bon état de fonctionnement ;
• Tenir à jour tous les documents électroniques relevant de la section et ou des interfaces de la Direction ;
• Responsable de la bonne marche de toutes les activités d'Auscultation topo du barrage ;
• Veiller à l'atteinte des objectifs globaux de performance fixés par le Département
• Assurer la Formation et le Développement du personnel de la section GC ;
• Elaborer les rapports et plannings annuels des activités ;
• Se conformer aux normes d'hygiène, sécurité et environnement au sein de SEMAF S.A.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 19 Août 2016

Les dossiers de candidature doivent comprendre :
– Une demande comportant un numéro de téléphone pour contact et adresse E.mail, adressée au Directeur Général de SEMAF-SA.
– Une copie du CV détaillée.
– Les Copies certifiées de(s) diplôme(s), de(s) attestation(s) et de(s) certificat(s) de travail.
Une copie légalisée de la carte d'identité nationale.

CANDIDATURES A ENVOYER AUX ADRESSES SUIVANTES :

• **Société d'Exploitation de Manantali et Félou-BP.7 Manantali – Réf. Chef de Section Génie Civil.**
• **Société d'Exploitation de Manantali et Félou-Bureau de Représentation de Bamako Hamdallaye ACI 2000-Lot 112 - – Téléphone : 20215498 - Derrière station Total ACI 2000. Réf. Chef de Section Génie Civil.**

• Ou par e-mail à :
khady.cadam@semaf-ogem.org

NB : Seule les candidats présélectionnés seront contactés.

ACCES A L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Démarrage d'un programme spécial de 250 forages en octobre

Le patrimoine hydraulique aura 250 nouveaux forages à partir du mois d'octobre. L'annonce a été faite hier par le directeur général de l'Office des forages ruraux (Ofor), Lansana Gagny Sakho, lors d'un comité régional de développement tenu à Louga.



Lansana Gagny Sakho, directeur général de l'Office des forages ruraux (Ofor).

Le directeur général de l'Office des forages ruraux (Ofor), Lansana Gagny Sakho, a annoncé, mardi, le démarrage, au mois d'octobre prochain, d'un programme spécial de construction de 250 forages sur l'ensemble du territoire national. « Ce programme exceptionnel a été financé à hauteur de 50 milliards de FCfa par la coopération chinoise qui a fait une offre spontanée à notre pays », a expliqué M. Sakho, qui s'exprimait à l'occasion d'un Comité régional de développement (Crd) consacré à la réforme de l'hydraulique rurale.

Une quinzaine de forages concerneront la région de Louga dans le cadre de ce programme qui prévoit aussi des pistes et des châteaux d'eau pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Le choix des localités bénéficiaires sera fait conformément aux priorités dégagées par la Direction de l'hydraulique où sont envoyées les demandes, a dit le directeur général de l'Ofor, en insistant sur le caractère inédit de ce programme. Il a rappelé les objectifs généraux de la réforme, qui vise à assurer une alimentation en eau potable en quantité et en qualité aux populations des zones rurales.

Selon lui, l'objectif poursuivi par les associations des usagers des forages (Asufor) n'est pas d'amasser des millions, mais de s'inscrire dans cette dynamique au service des populations bénéficiaires.

Les collectivités locales sont au cœur de cette réforme, a indiqué M. Sakho, qui annonce que le prix de l'eau sera fixé par l'État selon des critères tenant compte de plusieurs paramètres économiques et sociaux. Il a souligné que pour les nouvelles créations, la gestion ne sera plus assurée par les associations des Asufor, mais par des structures regroupant les élus et les populations en attendant l'installation des opérateurs privés à qui cette tâche sera dévolue.

L'expertise locale sera privilégiée pour le choix du personnel d'entretien qui aura un contrat en bonne et due forme lui conférant certains avantages, contrairement à la situation actuelle où il est laissé à la merci des gérants.

(APS)

AUTOROUTE ILA TOUBA

L'Onfp va former des jeunes de Touba

Un quota d'emplois a été offert à la commune de Touba dans le cadre de la réalisation de l'autoroute Ila Touba. En visite de travail dans la cité religieuse, Sanoussi Diakité, le directeur de l'Office national de la formation professionnelle (Onfp), a promis l'appui de sa structure pour former les jeunes sélectionnés dans les filières ciblées par l'entreprise chargée de la réalisation de l'infrastructure.

Dans le cadre du lancement du programme de formation qualifiante pour offrir un emploi aux jeunes des localités traversées par l'autoroute, le directeur de l'Onfp, accompagné du sous-préfet de Ndame et du maire de la ville, a présidé, à Touba, une réunion d'information avec les jeunes. « La démarche d'aujourd'hui nous permettra d'enclencher le processus en rapport avec les entreprises et l'Ageroute, ainsi que la mairie de Touba et de mettre en place un programme de formation qualifiante dans les emplois et métiers indiqués par l'entreprise comme étant son besoin », a expliqué Sanoussi Diakité. L'Onfp a assuré plusieurs formations dans divers domaines à Touba. « En l'absence de qualification, il n'est point possible de matérialiser la volonté du président de la République en matière de création d'emplois pour les jeunes », a dit M. Diakité. Le directeur de l'Onfp a expliqué que les entreprises en charge des travaux, sous la supervision de l'Ageroute, auront à recruter de la main-d'œuvre locale si cette dernière a les qualifications pour exercer et occuper les emplois disponibles.

L'autorité administrative et l'autorité communale ont magnifié les retombées de l'autoroute Ila Touba sur les populations du pays, mais aussi de la visite de travail de M. Diakité dont la structure contribue à la baisse du chômage.

Pape Niasse, président de la Commission communale de la jeunesse de Touba, s'est félicité de l'implication des jeunes de la cité dans ce processus. « L'avantage, a-t-il affirmé, c'est l'acquisition d'un métier pour être apte à jouer notre partition dans le développement de notre localité et de notre pays. Il est évident que les chantiers de l'autoroute Ila Touba sont en phase de devenir un créneau porteur de création d'emplois pour la jeunesse sénégalaise ».

Mamadou DIEYE

ENCOMBREMENT URBAIN A KAOLACK

164 éco-vigiles déployés sur le terrain

La région Kaolack va disposer de 164 éco-vigiles qui participeront à la lutte contre l'encombrement urbain. Ils seront répartis dans les collectivités locales, les services régionaux d'urbanisme, entre autres.

La première cohorte d'éco-vigiles du Sénégal était en conclave le samedi dernier à Kaolack. Une occasion pour le coordonateur du Programme national de lutte contre l'encombrement (Pnel), Mounirou L.y, de partager les grandes orientations de ce dispositif public. Ce dernier a ainsi révélé qu'ils sont au total 164 éco-vigiles dont 20 dans le département de Kaolack. Ils seront répartis entre l'administration des services régionaux de l'urbanisme et les collectivités locales. « Le Programme national de lutte contre les encombrements (Pnle) privé. C'est le cas des aménagements en cours dans la commune d'arrondissement de Fass-Colobane pour l'exploitation de stationnements et de parkings payants en relation avec l'administration municipale. Le même projet va voir le jour dans la commune de Kaolack, une première dans les régions. « Nous avons rencontré le maire et nous lui avons soumis le projet que nous allons exécuter avec un partenaire privé crédible dans un bref délai. Le travail d'identification des sites se fera incessamment », a précisé M. Ly.

Caisse de Sécurité Sociale

AVIS D'APPEL D'OFFRE

La Conférence Internationale de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée de contrôle et d'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS), qui regroupe 16 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo et Union des Comores) au sein desquels l'on compte 25 OPS, lance un appel d'offre international ouvert aux cabinets de consultants, en vue de la réalisation d'une **Etude de Faisabilité pour la mise en place d'un Fonds d'Investissement pour lesdits OPS.**

Le dossier d'appel d'offre, sous la forme de termes de référence peut être téléchargé sur le site de la CIPRES (www.lacipres.org) ou retiré à partir du **lundi 25 juillet 2016** à l'adresse ci-après :

CIPRES (Immeuble de l'ancien siège de la CNSS TOGO)
1BP 1228 Lomé-LOME (TOGO)
Avenue Kleber Dadjo (Ancienne Avenue de la Nouvelle Marché) Hanoukopé
Tél : +228 22 21 20 85 / 22 21 17 94
FAX : +228 22 21 41 89
E-mail : cipres@lacipres.org

HYDRAULIQUE RURALE

Un forage de 50 millions de FCfa à Barkédji

L'Office des forages ruraux a offert un forage de 22 m3/h pour un coût de 50.000.000 de FCfa à Barkédji, un village situé à une trentaine de kilomètres de Linguère.



Lansana Gagny Sakho, directeur général de l'Office des forages ruraux (Ofor), a inauguré, samedi dernier, le forage de Barkédji. Une localité située à une trentaine de kilomètres de Linguère. A l'occasion, M. Sakho a abordé la réforme de l'hydraulique rurale. Il a souligné que les Asufor (Association des usagers de forages ruraux) ont fait du bon travail par le passé, mais « nous pensons qu'elles ont atteint leur limite. C'est dans ce cadre que l'Etat du Sénégal a décidé de passer à une délégation de service public l'ensemble des forages du monde rural ». Le directeur de l'Ofor a aussi informé du projet de construction de 180 nouveaux forages. « Cet investissement financé par Eximbank Chine va définitivement régler le problème d'accès à l'eau potable pour les populations rurales », a-t-il déclaré, soulignant que l'eau est un service qu'il faut payer. Cependant, il a précisé que « la logique n'est pas d'augmenter le prix de l'eau avec le secteur privé qui va venir, mais c'est d'avoir un prix qui soit cohérent avec le pouvoir d'achat des populations». Sur la vétusté des ouvrages, il estime qu'il faut trouver des privés capables de les mettre à niveau. Il a également indiqué que même si l'eau n'est pas une compétence transférée, des conventions sont signées avec les mairies pour les impliquer totalement dans le processus de délégation de services publics. Le directeur de l'Ofor s'est aussi engagé à augmenter le débit du nouveau forage qui est à 22 m3/h. « Nous allons mettre une pompe de 50 m3/h. Cette pompe est moins puissante, il faut que nous allions beaucoup plus vite en puissance. C'est ainsi que nous allons remplacer la pompe de Barkédji pour permettre aux populations d'avoir toujours de l'eau en quantité suffisante », a-t-il promis.

Les chefs de village, Mamadou Sow et Mansour Thiane ont salué les efforts de l'Ofor, avant de réclamer plus de transparence dans la gestion du forage. L'équipe municipale de Barkédji s'est réjouie de cette action sociale.

Masse NDIAYE

PARTENARIAT PUBLIC/PRIVE A NIORO

Un lot de matériel et un tacteur à 4 communes de Medina Sabakh

Le directeur d'un réceptif hôtelier implanté à Dabaly dans l'arrondissement de Médina Sabakh a offert un lot de matériels d'une valeur de 20 millions de FCfa dont un tracteur aux quatre communes de cette circonscription administrative du département de Nioro, au sud de la région de Kaolack.

La cérémonie de remise de cet important don a eu lieu à Dabaly sous la présidence des maires de Dabaly, de Médina Sabakh, de Ngayène Sabakh et de Kaymor.

Ce lot de matériels est composé d'un tracteur, d'équipements scolaires, d'ordinateurs et des jouets pour les enfants. Il est estimé à plus de 20 millions de francs Cfa. Selon Ludo Vic Bongnoteau, directeur de l'hôtel Kabacoto Safari, ce geste en faveur des populations permet de créer un partenariat avec les quatre communes.

Il s'agit, d'après le donateur, d'un début de partenariat avec lesdites collectivités locales en vue de les aider dans la gestion des compétences transférées, surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

Le maire de Dabaly, Oumar Bâ, a, au nom des collègues, exprimé sa gratitude au donateur. Il a invité les autres exploitants de réceptifs et amodiataires d'en faire de même.

« Certes les amodiataires sont soumis à un cahier de charge, une contrepartie à leur implantation dans des zones de chasse, ils doivent par exemple contribuer à la défense et à la préservation de l'environnement, mais rien ne les empêche d'apporter un appui aux collectivités locales où ils sont installés », a suggéré Oumar Bâ. Selon lui, le lot de matériels reçu sera utilisé en bon escient.

Il a ce propos plaidé pour l'implication des privés dans le financement du développement local.

« Il nous faut un cadre de concertation de tous les acteurs pour jeter les bases d'une intercommunalité, en vue de mieux penser les stratégies de développement économique et social », a-t-il souhaité.

Elimane FALL

CONSTRUCTION DES PISTES DE PRODUCTION

Les populations de Pakour, Bourouco et Thiéty sortent de l'enclavement

Le Secrétaire exécutif du Programme national de développement local (Pndl) vient de procéder à la mise en service de trois nouvelles pistes communautaires dans la région de Kolda.

Les populations de Pakour, Ndorna, Bourouco, Thiéty et Saré Bidji sortent enfin de l'enclavement avec la mise en service des trois nouvelles pistes communautaires. Il s'agit notamment de l'axe Maréwé-Pakour long de 26,5 km, dans le département de Vélingara, de la route Ndorna-Bourouco distante de 28 km (département de Médina Yoro Foulah) et du tronçon qui relie Kolda à Thiéty d'environ 21,2 km dans le département de Kolda. Soit un total de 75,7 km pour un coût global estimé à un peu plus de 2,562 milliards de FCfa. Les 2,062 milliards sont financés par la Banque africaine de développement (Bad), soit 95% des financements. Les 5% restants représentant la contrepartie des collectivités locales ont été payés par le Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural (Padaer), soit un peu plus de 108,559 millions de FCfa. Les trois pistes ont été réalisées par le Programme national de développement local (Pndl) à travers le Projet pistes communautaires (Ppc). Elles polarisent 111 villages pour une population estimée à près de 19.000 habitants. « Ce qu'on peut retenir à la fin de cette mission, c'est la mutualisation des ressources du Ppc/Pndl et du Padaer qui nous a permis de réaliser ces pistes qui sont d'une très haute qualité.

Il convient également de préciser que ces pistes ont été réalisées dans des zones frontalières avec la Gambie et la Guinée-Bissau. Ce qui traduit la volonté du président Macky Sall de désenclaver les populations des zones reculées du pays », déclare Mamadou Thiaw, secrétaire exécutif du Pndl. Pour sa part, Hatem Fellah, agent principal chargé des affaires agricoles au bureau de la Bad à Dakar, a réaffirmé l'engagement de son institution d'aider le Sénégal dans ses efforts de développement. « Nous sommes aujourd'hui dans la région de Kolda pour visiter les réalisations du projet Ppc/Pndl. Il s'agit de trois pistes que nous considérons comme stratégiques et qui ont permis de désenclaver un grand nombre de populations », déclare-t-il. Les 400 milliards de FCfa promis par la Bad pour la mise en œuvre du Pse, dont les 217 milliards de francs Cfa ont déjà été mobilisés, témoignent de l'engagement de son institution à accompagner le Sénégal dans son développement.

Mamadou Aliou DIALLO

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES CITOYENNES DE LA SOCIETE CIVILE

AVIS PUBLICATION LOCALE POUR APPEL A PROPOSITIONS

Réfèrence : EuropeAid /138-083/ID/ACT/SN

Accroître les capacités d'analyse et d'expertise des Organisations de la Société Civile (OSC) par le biais de recherches conjointes OSC/ Institutions de Recherche

Le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement lance un appel à propositions pour « développer la production, la diffusion et la mise en débat des résultats de recherches conjointes entre organismes de recherche, Organisations de la Société Civile (OSC) et autres partenaires portant sur la pertinence, l'intersectorialité et la mise en œuvre des politiques sectorielles liées à l'eau et à l'assainissement » au Sénégal, financé par le programme d'Accompagnement des Initiatives Citoyennes de la Société Civile (PAISC).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur le site Internet suivant:
https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome

La date limite de remise des propositions est fixée au **jeudi 21 juillet 2016 à 16 heures au PSON/FED, Immeuble AMSA 25, Rue Amadou Assane Ndoye X St Michel Dakar/Sénégal**

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions à l'appel à propositions seront publiés sur le site d'EuropeAid :
https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome

Une réunion d'information sur cet appel à propositions sera organisée le **23 juin 2016 à 10 heures à l'Hôtel Good Rade, Sacré Cœur Extension VDN, à Dakar.**

6 JUIN 2016 - BN

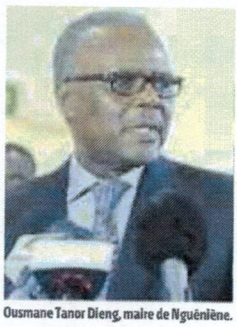
CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

HYDRAULIQUE RURALE

25 villages de Nguéniène auront bientôt accès à l'eau potable

Les populations de Nguéniène qui consomment jusque-là une eau avec une forte teneur en fluor vont bientôt pousser un ouf de soulagement. L'Office des forages ruraux (Ofor) va connecter cette commune qui polarise 25 villages au réseau Notto-Diosmone-Palmarin. Ce qui leur permettrait de disposer d'eau potable en qualité et quantité.

L'eau potable constitue toujours un luxe dans la commune de Nguéniène. Une bonne partie de la population consomme de l'eau de forage, avec une forte teneur en fluor. Lors d'une session ordinaire convoquée hier par le maire Ousmane Tanor Dieng pour échanger sur le projet d'adduction d'eau du réseau Notto-Diosmone-Palmarin avec la délégation de l'Office des forages ruraux (Ofor), les conseillers municipaux et chefs de villages ont achoppé sur la fluoration de l'eau qui, d'après plusieurs intervenants, a occasionné des problèmes osseux graves.


Ousmane Tanor Dieng, maire de Nguéniène.

Ils ont ainsi apprécié le projet d'intégration de leur commune sur le réseau Notto-Diosmone-Palmarin ; ce qui va leur permettre de disposer d'eau potable de qualité et en quantité suffisante. Toutefois, ils ont déploré la cherté de l'eau comparée au milieu urbain, le mètre cube étant vendu à 275 FCfa contre 175 FCfa pour le forage de l'Asufor, et aussi des branchements qui varient de 110.000 FCfa à 54.000 FCfa . Ils ont demandé des prix socialement acceptables.

Pour le maire de Nguèniène, ce projet d'intégration au réseau Notto-Diosmone-Palmarin va régler la question de l'accès à l'eau potable qui est une question vitale. « Les populations ont été ravies de cette séance d'explication à l'issue de laquelle les autorités municipales ont promis de régler définitivement la question de l'eau potable. Elles n'auront plus à consommer l'eau des forages que nous avons dans la zone et qui contient du fluor », a indiqué Ousmane Tanor Dieng qui a souhaité que l'eau soit disponible partout dans la commune de Nguéniène qui compte 25 villages. « Nous avions prévu dans notre budget de cette année une enveloppe de 35 millions que nous envisagions de dédier à cette question. Maintenant, nous verrons, en fonction de ce qui sera fait, comment suivre cette question pour qu'on ne continue plus à nous faire boire une eau qu'on n'ose pas donner aux populations des autres villes », a relevé Ousmane Tanor Dieng.

Répondant aux doléances des populations de Nguéniène, le directeur général de l'Ofor a invité l'État à renforcer les moyens pour permettre à sa structure de baisser le prix de l'eau et réduire le prix des branchements. « Dans les grandes villes comme Dakar et Thiès, on paie 13.500 FCfa pour un branchement social, alors que dans le monde rural où les populations ont un pouvoir d'achat beaucoup plus faible, le branchement revient à 110.000 FCfa . Nous avons pris la décision de le passer à 75.000 FCfa , mais c'est toujours excessif. Pour baisser davantage les prix, il nous faut un accompagnement de l'État », a fait savoir Lansana Gagny Sakho

L'exploitation du périmètre Notto-Diosmone-Palmarin et du Gorom-Lampsar au nord qui a démarré depuis le 1er juillet 2015 permet de donner de l'eau potable en quantité suffisante à 500.000 personnes. Mais, pour le directeur général de la Société d'exploitation d'ouvrages hydraulique (Seoh), Fallou Ndao, il restait l'intégration des forages de Nguéniène et de Dioffior dans le périmètre. « Les discussions ont démarré depuis longtemps et, selon M. Ndao, il ne restait que la position du maire Ousmane Tanor Dieng et des conseillers pour faciliter l'intégration dans de bonnes conditions », a-t-il noté. Ainsi, a expliqué M. Ndao, le programme de branchements sociaux de Nguéniène va démarrer au mois de juillet et sera accompagné d'autres types d'extension.

Samba Oumar FALL

MARCHE DE THIAROYE

Les installations anarchiques rasées

Le marché de Thiaroye est en train d'être débarrassé de ses installations anarchiques constituées pour la plupart de tables et autres étals meublant les allées. Les opérations ont débuté le week-end dernier au cours duquel toutes les installations qui encombrent la voie publique ont été rasées au virage de Tally Diallo. Le lendemain (dimanche), c'est au tour du marché et de ses environs d'être nettoyés. En compagnie du maire de Thiaroye Gare, Babou Sène, des responsables de la sous-préfecture ont assisté au travail des bulldozers qui ont été l'attraction de toute la population sortie pour assister à ce travail de nettoyage. Evidemment, cette initiative n'a pas fait que des heureux car beaucoup de propriétaires de tables et étals encombrants ont laissé éclater leur colère pendant que d'autres commerçants du marché voire la population applaudissaient des deux mains ces opérations. C'est le cas du commerçant Talla Ndiaye.

Il a estimé que cette décision prise par des autorités devrait être mise à exécution depuis très longtemps en arguant que les installations anarchiques portent doublement préjudice aux commerçants.Le préfet de Pikine, Pape Demba Diallo, a indiqué qu'une correspondance a été adressée à toutes les communes dans le sens de faire libérer la voie publique.

Abdou DIOP

13 écoles fermées à Thieppe faute d'enseignants

La commune Thieppe dans le département de Kébémer est confrontée à des difficultés énormes. Elle ne compte qu'un seul poste de santé pour 20. 000 âmes. Des écoles, elle en a, mais aujourd'hui 13 sont fermées faute d'enseignants. « Nous avons écrit, rencontré les autorités académiques, sans succès. On ne sait plus quoi faire. Beaucoup d'enfants en âge d'aller à l'école sont à la maison. Le ministre de l'Education nationale, le Premier ministre et le président de la République doivent agir pour que ces enfants, l'avenir de notre commune, puissent aller à l'école comme leurs camarades des autres localités du Sénégal », a partagé le maire de Thieppe, Mohamed Dia, obligé de lancer ce cri du cœur pour espérer se faire entendre par les autorités du pays.

A. DIALLO

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

COMMUNIQUE IR/IS

RAPPEL D'ECHEANCE

La Direction générale des Impôts et des Domaines (DGID) rappelle aux contribuables que le délai légal du paiement du solde de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de l'Impôt sur les Sociétés (IS) est fixé au plus tard le 15 juin 2016.

Les services de la Direction générale des Impôts et des Domaines restent à la disposition des usagers pour leur apporter toutes les informations utiles à l'accomplissement de leurs différentes obligations fiscales.

Pour plus d'informations, appeler au 33 889 20 02 ou consulter le site internet de la DGID www.impotsetdomaines.gouv.sn

La Direction générale

La DGID, une administration moderne au service de l'usager

« le soleil Business »
en partenariat avec « Financial Times »



Numéro 5 en Kiosque :

HORTICULTURE
Le label « Sénégal » à l'assaut du marché mondial

FILIERE BETAIL
Le business de la viande ne fait pas toujours recette

+ un cahier « Financial Times »

L'essentiel de l'actualité économique

1500 FCFA - bimensuel

ACCES A L'EAU POTABLE

Sakhor sort d'un long cycle de détresse hydrique

L'inaccessibilité géographique n'est pas une contrainte à l'accès à l'eau potable. L'Office des forages ruraux (Ofor), à travers la Société d'exploitation des ouvrages hydrauliques, a raccordé le village de Sakhor où 2.500 personnes buvaient une eau saumâtre avec des teneurs en sel supérieures à la norme.



Au Sud de Loul-Sessène, dans la région de Fatick, une vaste étendue de tannes ne cache pas son austérité. Une plaine de terre salée et boueuse par endroit retient des véhicules du convoi de l'Office des forages ruraux (Ofor). Celui-ci s'arrête au ruisseau. Le pont de fortune n'est pas ouvert pour les voitures, y compris celles légères. Au loin, Sakhor pointe ses toits sur une rive d'un bras du fleuve Sine. A bord de charrettes et à pied, nous voici à Sakhor, qui signifie en sérère « voici le village ».

La bourgade a été fondée au 14ème siècle par Fancoumbaye, venu du royaume du Gabou comme Mansa Waly Dione. A l'entrée, une mosquée en construction. Juste derrière, il n'y a pas de frontière physique entre le cimetière et les habitations. La configuration illustre parfaitement que la mort est le prolongement de la vie. Ici, c'est une nouvelle vie qui commence. En haut du cimetière, près d'une maison, le directeur de l'Ofor, le préfet de Fimela, une dame et des notables, dans un élan unitaire, desserrent la manivelle du robinet. L'eau jaillit. Un pari est gagné : desservir des zones inaccessibles.

« En raccordant Sakhor, nous venons de montrer qu'il est possible d'amener de l'eau potable dans des zones difficiles d'accès. Mais il y a des milliers de villages qui ne boivent pas l'eau potable comme à Sakhor. Pour continuer à avoir cette eau de qualité, nous invitons les habitants de Sakhor à payer pour en avoir accès », s'exprime le directeur général de l'Ofor, Lansana Gagny Saidho.

Le principe d'équité

Le village, à une heure de pirogue motorisée de Foundiougne, est assis une sur nappe d'eau saumâtre. L'accès à l'eau potable aux populations démunies n'a pas de prix pour les nouvelles autorités. C'est un principe d'équité. « Le président de la République, Macky Sall, tient à ce que les Sénégalais vivant dans les villes et ceux des zones reculées aient accès à la même qualité de l'eau. L'Etat a investi plus de 100 millions de FCfa pour réaliser des ouvrages », dévoile M. Saïdho. Au total, informe Moundor Madioune, directeur des travaux de l'Ofor, 21 kilomètres de linéaire de conduite ont été réalisés pour desservir Sakhor, doté de 7 bornes fontaines.

L'Ofor a entrepris l'extension et la densification du réseau d'Adduction d'eau potable (Aep) à partir du réseau d'Aep de l'axe Notto-Ndiosmon-Palmarin. Les villages de Silif et Sasa sont en ligne de mire. En attendant, Sakhor vibre aux sons des sonorités sérères. Les femmes chantent. Elles dansent. Même quelques notables esquissent des pas de danse. Ils célèbrent la fin d'un long cycle de labeur. Les flots de douloureux souvenirs transportent les dames dans le passé infernal. « Il fallait se lever à 3 heures ou 4 heures pour faire la queue. C'était difficile, particulièrement pour les femmes », se souvient Seynabou, la porte-parole des femmes.

Daba Diouf porte sur ses épaules le poids de l'âge. Elle est au seuil de ses 60 ans. Malgré cet état physique, elle participe à la fête, à une nouvelle étape historique de son village. « Nous buvions de l'eau salée. Nous restions des heures sans boire, le temps que l'eau puisée des puits se décante », témoigne-t-elle.

Les effets néfastes sur la santé étaient observés, raconte le directeur de l'école de la localité, Philerand Sarr. La conductivité électrique de ce bien précieux dans cette zone était supérieure à la norme. Près du bras de fleuve, une conduite est placée au bout des tuiles. Elle est reliée à un gros réservoir posé sur le sol. C'est un système de collecte des eaux de pluie. « Ici, les populations ne vont plus recueillir les eaux de pluie des toits des maisons pour leur boisson. Nous n'allons plus boire l'eau avec la couleur de rouille », compare Georges Sarr qui intervenait à la place publique. Le maire de Loul-Sessène a demandé le raccordement d'autres villages.

Idrissa SANE

TOUBA

L'hôpital Matlaboul Fawzeyni reçoit deux containers de matériels

L'association « Mieux vivre » de France vient d'offrir à l'hôpital Matlaboul Fawzeyni de Touba deux containers de matériels à usage médical. Ce don va améliorer la qualité des services offerts dans cette structure sanitaire. En l'absence du président du conseil d'administration (Pca), Amadou Fall Naydé, le vice-président Serigne Khadim Mbacké l'a représenté à la cérémonie de réception de ce don. Il a magnifié le geste de l'association « Mieux vivre » à travers son représentant, Alioune Badara Guèye.

Les représentants des usagers, Serigne Dame Ndiaye et Serigne Moustapha Sylla, ont dit toute leur satisfaction pour le matériel reçu et le climat social apaisé. Le directeur de l'hôpital, Amadou Guèye Diouf, s'est réjoui de la qualité et de la quantité du don composé de matériels d'équipements de cabine pour le confort du malade à l'hôpital, (matelas de lits adaptables, chaises, tables de chevet, entre autres). A côté de ce mobilier, il y a des respirateurs d'anesthésie, des respirateurs de réanimation, du matériel d'ophtalmologie, etc.

Le représentant de l'association, que pilote Gilbert Belloc, a souligné que leur acte est sous-tendu par le fait que Touba est la deuxième ville du Sénégal. Il a aussi mis en avant le fait que l'hôpital polarise plusieurs villages, dont la plupart sont des indigents, en plus des patients des autres régions du pays.

Mamadou DIEYE

TRAFIC DE FAUX MEDICAMENTS

L'Union européenne poursuit son appui au Sénégal

Avec l'appui de l'Union européenne, le Sénégal a tenu la deuxième réunion du Comité national de lutte contre les produits médicaux. Selon un communiqué de la Délégation de l'Union européenne à Dakar, cette deuxième rencontre fait suite à la première tenue il y a trois mois. « Quatre professionnels européens de la lutte contre les médicaments falsifiés pour lutter efficacement contre les trafiquants dont les opérations sont par nature internationales », note le communiqué. Selon la Délégation de l'Union européenne à Dakar, le marché du faux médicament serait le troisième en termes de valeur après la drogue et la contrefaçon, avec une valeur estimée à 75 milliards USD en 2010 (comparativement

Childfund International, une ONG américaine œuvrant pour le développement et la protection des enfants recrute pour un poste basé à Dakar

UN (1) ANALYSTE FINANCIER (REF : FA 003/2016)

Sous la responsabilité du Directeur Régional des Finances, l'Analyste Financier sera chargé de :
- Assurer l'analyse des données financières du parrainage, des subventions et des programmes hors parrainage et de relever toutes les observations pertinentes et suggérer les actions correctrices à mettre en œuvre. Assurer l'intégrité des états financiers à travers l'examen des rapports mensuels des Bureaux Nationaux. Assurer la soumission à temps au Siège des rapports financiers standards des Bureau Nationaux et des informations de sauvegarde
- Aider à l'élaboration des procédures efficaces et efficientes, assurer leur respect et assurer l'utilisation du logiciel des finances.Coordonner l'assistance technique ainsi que les interventions requises pour une bonne fonctionnalité du logiciel des finances.Fournir un appui technique aux bureaux nationaux et au Bureau régionaldans l'organisation et la coordination des formations sur les systèmes de gestion financière et naires locaux.Fournir un appui à l'équipe régionale basée à Dakar dans la gestion financière, la gestion et le suivi des budgets, le contrôle de la documentation des dépenses avant de soumettre aux Finances pour le paiement.

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES
- BAC+4, en finances, comptabilité, gestion ou expérience de travail équivalente.
- Expérience (3 ans) en analyse financière – de préférence dans les ONG
- Solide expérience dans la gestion des systèmes d'information financière, des logiciels/systèmes de comptabilité tels e-financier et dans la gestion des problèmes.
- Expérience de travail sur les systèmes de gestion de données financières (formulation et exécution)
- Expérience de travail au niveau national et au niveau communautaire

HYDRAULIQUE RURALE

La région de Fatick enregistre un taux de couverture de plus 90%

L'hydraulique rurale connaît des avancées significatives à Fatick. Selon le chef du service régional de l'hydraulique, le taux d'accès de l'eau potable a dépassé 90% dans cette région. Mieux, il a informé que le projet d'eau potable des îles du Saloum va toucher plus de 72.000 habitants répartis dans 25 villages.

L'hydraulique rurale connaît des avancées significatives dans la région de Fatick. Le chef du service régional de l'hydraulique de Fatick, Amadou Sall, a confirmé ces performances. Il a révélé que le taux d'accès de l'eau potable dans cette région dépasse 90%.

Pour Amadou Sall, il est important de densifier le réseau pour permettre aux populations des localités les plus reculées de la région de s'approvisionner correctement en eau. Cependant, il a fait un plaidoyer pour l'amélioration de la qualité de cette eau qui est toujours saumâtre. Selon lui, une solution est en train d'être trouvée dans beaucoup de localités avec le projet d'eau potable Notto-Ndiosmone-Palmarin. Rappelant que le projet d'eau potable des îles du Saloum va toucher 72.000 habitants répartis dans 25 villages du Delta du Saloum.



Ces forages ont permis aux populations de Fatick de disposer d'une eau de qualité.

Amadou Sall est d'accord pour la multiplication de ces genres de projets surtout dans le département de Fatick où il faut mettre en place des unités de potabilisation à côté des forages. Pour le département de Foundiougne, il est nécessaire de créer des mini-transferts d'eau qui permettent aux populations de certaines localités d'avoir plus de l'eau potable. Concernant Gossas, il a également proposé la mise en place d'unités de potabilisation. Amadou Sall a profité de cet entretien, en informant que la région de Fatick compte 124 forages dont 85 ont été réalisés par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement tandis que les 39 autres ont été construits par la Caritas Sénégal. Il a précisé que ces forages tombent rarement en panne. Notre interlocuteur a rappelé que le programme d'urgence pour le développement communautaire (Pudc), dans ses phases 1 et 2, cible des villages du centre de la région. Il s'agit des villages de Mbam, Tallène, Toucar et Darou Ndiaye, Guélowgal, Médina et Mboba. Il a, en outre, fait savoir que l'Etat, dans le cadre du budget consolidé d'investissement, va construire un château d'eau à Keur Ayib Ka pour desservir les villages environnants. Amadou Sall a indiqué que les projets ou programmes comme celui Koika (coopération coréenne) et des projets d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement en milieu rural (Pasepar) vont contribuer à l'amélioration de la desserte et de la qualité de l'eau dans la région de Fatick. L'Ong Plan international et un programme chinois joueront le même rôle pour permettre aux populations de disposer d'une eau de qualité.

Oumar Ngatty BA

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

APPEL A CANDIDATURE

Une des priorités du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) est de promouvoir l'enseignement des mathématiques et des sciences.
Pour cela, il était nécessaire d'inverser les tendances du système éducatif qui compte 70% d'élèves dans les séries littéraires contre 30% dans les séries scientifiques. Ainsi, d'importantes mesures ont été prises parmi lesquelles : la construction de blocs scientifiques et technologiques. Dans cette dynamique, le lycée scientifique d'excellence de Diourbel a été créé.

En vue de son ouverture à la rentrée 2016-2017, le Ministère de l'Education nationale lance un appel à candidatures pour **le recrutement d'un proviseur et d'un censeur.**

1. Conditions à remplir:
- être professeur d'une discipline scientifique à savoir les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre ;
- être Professeur d'Enseignement secondaire (P.E.S) ;
- avoir au moins dix ans d'expérience dans le secondaire;
- avoir une bonne connaissance du système éducatif et des enjeux de l'heure;
- avoir une maîtrise des procédures et techniques de gestion financière, budgétaire, matérielle et humaine;

ECLAIRAGE PUBLIC A SAINT-LOUIS

Le maire réceptionne le matériel de protection des électriciens

Le maire Mansour Faye a réceptionné un important lot de matériel de protection des électriciens pour la gestion du réseau électrique. Le matériel reçu entre dans le cadre de la première phase du programme d'éclairage public de la commune de Saint-Louis. Il est financé par la ville de Lille en France à hauteur de 325 millions de FCfa pour une durée de trois ans. La délégation lilloise est conduite par Mme Marie Pierre Bresson qui a remis d'ailleurs ce matériel au maire de Saint-Louis, Mansour Faye. Ces équipements permettent aux conseillers municipaux d'entamer la première phase du programme de l'électrification de la ville de Saint-Louis, en particulier de la boucle de Sor. Mansour Faye a profité de cette cérémonie pour rendre un hommage à son homologue Mme Martine Aubry, maire de Lille. Il s'est surtout réjoui de la mission effectuée à Lille par certains agents municipaux de Saint-Louis en vue de renforcer leurs compétences dans le domaine de l'installation et de la maintenance des réseaux d'éclairage public.

Abondant dans le même sens, Mme Bresson a magnifié l'exemplarité de la coopération entre Saint-Louis et Lille qui date de plus de 30 ans. Il convient de rappeler que Martine Aubry avait signé en 2007 avec les autorités municipales de Saint-Louis une convention de partenariat en vue de relancer la coopération entre ces deux villes. Cette coopération décentralisée tourne autour de la santé communautaire, de l'éclairage public, de l'économie urbaine, de l'environnement, entre autres.

Mbagnick Khasachi DIAGNE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE MONT-ROLLAND

Le nouveau « maire » Ibrahima Ndiaye trace sa feuille de route

Elu « maire » au conseil municipal des enfants de Mont-Rolland dans la région de Thiès, Ibrahima Ndiaye fait de la non-déclaration des enfants au registre d'état civile l'un de ses combats prioritaires.

Dans la commune de Mont-Rolland, à côté du conseil municipal que dirige le maire Yves Lamine Ciss, celui des enfants a été installé lundi dernier. L'installation respecte les conditions prévues par la loi. Ibrahima Ndiaye a été élu « maire » des enfants tout comme la première adjointe Alphonsine Mbengue et la deuxième adjointe Aby Ndiaye. Après avoir remercié ses collègues conseillers qui lui ont fait confiance, Ibrahima Ndiaye a réitéré son engagement à travailler pour régler la lancinante question de la non-déclaration des enfants au registre d'état civil. Il va aussi s'attaquer au refus de certains parents d'inscrire leurs enfants à l'école. «En plus de ce grand chantier, le conseil municipal des enfants va travailler en étroite collaboration avec le conseil municipal des adultes afin d'améliorer les conditions de vie des enfants dans sa commune. Le maire Yves Lamine Ciss a précisé que tous les conseillers municipaux des enfants ont été choisis dans les villages par leurs camarades en votant en toute liberté. « C'est pourquoi je salue tout d'abord le processus démocratique conduit par l'Agence régionale de développement de Thiès appuyé par son bras technique Enda éco-pop sur le terrain », a-t-il signifié. Selon lui, au-delà de l'apprentissage des enfants de la gestion de leur communauté, cela va les aider à faire un grand bond dans l'acceptation des règles de fonctionnement démocratique dans la localité de Mont-Rolland. « Dans l'immédiat, en plus des priorités dégagées par le maire du conseil municipal des enfants, nous allons passer par eux pour sensibiliser sur le devoir citoyen de s'acquitter de ses im-

gouvernement à renforcer les ressources humaines, logistiques et financières des structures sanitaires spécialisées dans le traitement des toxicomanes, ainsi que la prise en charge des malades mentaux qui doivent disposer d'un suivi médical et social approprié. Dans cette

Quotidien d'informations générales
édité par le Groupe Futurs Medias
Rue 15 X Corniche Médina
Tél : 33 889 33 50
BP: 17795 - e-mail : lobs3@yahoo.fr

• Directeur de la Publication :
El Hadj Alioune Badara Fall

• Rédacteur en Chef et Chef de Desk Actualité :
Ndiaga Ndiaye

• Rédacteur en Chef adjoint et Chef Desk Sports :
Saliou Gackou

• Chef de Desk Actualité adjoint :
Jean Pierre Mané
• Chef de Desk Société,
Enquêtes & Grands reportages :
Pape Sambaré Ndour
• Chef de Desk Société adjoint :
Abdoulaye Diédhiou
• Chef de Desk People :
Maria Dominica T. Diedhiou
• Grands Reporters :
Mamadou Seck & Mor Talla Gaye
• Chef Desk Tech et Parc Informatique :
El Hadj Maïssa Sarr
• Chef de Desk Photographie :
Adama Doucouré
• Chef Service Documentation/Archives
et Assistant du Dirpub :
Namory BARRY

Impression : Futurs Médias
Distribution : L'Observateur
Service commercial : Tél : 33 849 16 12 - Fax : 33 889 33 5
Cette édition est tirée à 100 000 exemplaires

Ofor

Des efforts supplémentaires sont à faire pour éliminer les disparités entre les milieux rural et urbain, mais la situation actuelle de l'accès à l'eau est encourageante, indique le directeur de l'Agence régionale de développement de Saint-Louis (Ard). Ousmane Sow qui s'exprimait en marge d'une journée d'échanges organisée conjointement par l'Office des forages ruraux (Ofor), le Gret, l'Ard et autres partenaires, dans la capitale du Nord, a précisé que la région a fait un bond important. «En 2009, le taux d'accès à l'eau potable n'atteignait pas les 70% et aujourd'hui, il en est à 85%. L'eau telle qu'elle était gérée en milieu rural avec les Asufor, montrait beaucoup de limites, du point de vue de la viabilité technique comme économique, mais aussi de la gouvernance. D'où l'importance de la réforme engagée par l'Etat à travers l'Ofor pour moderniser et arriver à l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau disponible à un coût accessible.» Le directeur de l'Ofor, Lansana Gagny Sakho, a insisté sur la nécessité de mettre en place un système de gouvernance transparent au niveau de l'Hydraulique rurale. Les Asufor doivent jouer, avec les collectivités locales, un rôle prépondérant dans la gouvernance pour l'accès à l'eau, le prix et la qualité. Les appels d'offre seront lancés très prochainement pour l'installation des forages afin que, d'ici le mois de décembre, la qualité, la disponibilité et la gestion de l'eau en milieu rural soient mieux améliorées.

Des efforts supplémentaires sont à faire pour éliminer les disparités entre les milieux rural et urbain, mais la situation actuelle de l'accès à l'eau est encourageante, indique le directeur de l'Agence régionale de développement de Saint-Louis (Ard). Ousmane Sow qui s'exprimait en marge d'une journée d'échanges organisée conjointement par l'Office des forages ruraux (Ofor), le Gret, l'Ard et autres partenaires, dans la capitale du Nord, a précisé que la région a fait un bond important. «En 2009, le taux d'accès à l'eau potable n'atteignait pas les 70% et aujourd'hui, il en est à 85%. L'eau telle qu'elle était gérée en milieu rural avec les Asufor, montrait beaucoup de limites, du point de vue de la viabilité technique comme économique, mais aussi de la gouvernance. D'où l'importance de la réforme engagée par l'Etat à travers l'Ofor pour moderniser et arriver à l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau disponible à un coût accessible.» Le directeur de l'Ofor, Lansana Gagny Sakho, a insisté sur la nécessité de mettre en place un système de gouvernance transparent au niveau de l'Hydraulique rurale. Les Asufor doivent jouer, avec les collectivités locales, un rôle prépondérant dans la gouvernance pour l'accès à l'eau, le prix et la qualité. Les appels d'offre seront lancés très prochainement pour l'installation des forages afin que, d'ici le mois de décembre, la qualité, la disponibilité et la gestion de l'eau en milieu rural soient mieux améliorées.

Minusma

La Gendarmerie nationale a procédé hier à la remise officielle du drapeau national au 4e contingent d'unité constituée de la police, de la gendarmerie pour la Mission intégrée multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Un escadron composé de 175 hommes qui va participer au maintien de la paix dans ce pays secoué par des actes de terroristes depuis quelques temps. L'escadron a reçu hier, des mains du Général de brigade, Jean Baptiste Tine, Commandant de la Légion mobile de la Gendarmerie, le drapeau national. «Vous êtes suffisamment armés pour jouer votre partition au sein de la composante Police de la Minusma dont le C

du Sénégal (Hcds), Innocente Ntap Nd
invitée à la rentrée solennelle du Cons
nal du dialogue social de Côte d'Ivoi
tient à Abidjan. Elle a confié qu'elle est
à Abidjan «pour faire un partage d'exp
pour faire une sorte de brainstorming
deux institutions pour qu'on ait le mieu
sous-région de façon générale». «Nous
mêmes problèmes partout. Il serait b
puisse avoir une plate-forme d'échanges
munication, d'informations sur nos exp
respectives», a-t-elle souligné. Pour In
Ntap Ndiaye, les pays africains ont be
dialogue social pour leur développ
notamment l'émergence à l'horizon 202
un dialogue social de qualité, nous devo
ensemble, dans la même direction, n
même rythme. Il ne faudra pas que l'u
plus vite et que l'autre partie soit plu
qu'une autre», a averti la présidente du H

Fondations

Les Fondations Lalla Salma du Maroc co
cancer et Servir le Sénégal tiennent une
mission mixte les 13 et 14 juillet 2016 à
Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du
nariat entre les deux Fondations, institu
suite d'une visite de travail effectuée au dé
mois de mai dernier à Rabat par une délé
de la Fondation Servir le Sénégal, condui
sa Présidente, Marième Faye Sall, sur invi
de la Princesse Lalla Salma. A l'occasion de
visite, la Fondation Lalla Salma, spécialisée
la lutte contre le cancer, avec une expertis

TAMBACOUNDA, KOLDA ET SEDHIOU

Ces régions bénéficieront du programme de création d'opportunités économiques

Le Programme conjoint de création d'opportunités pour le développement économique du monde rural (Proccodem) a été validé avant-hier. Elaboré de manière participative par le Système des Nations Unies et le ministère de la Gouvernance locale, le programme veut donner un coup de fouet à l'économie des régions pilotes que sont Tambacounda, Kolda et Sédhiou.

Sur le plan économique, Tambacounda, Kolda et Sédhiou figurent parmi les régions du Sénégal les plus mal loties. Le taux de pauvreté et de chômage y est plus élevé que dans la plupart des autres régions. C'est à juste raison donc que le Programme conjoint de création d'opportunités pour le développement économique du monde rural (Proccodem), dans sa phase pilote, a ciblé ces trois régions pour lancer ses activités. Proccodem ambitionne, sur une période de trois ans, de mettre en œuvre des initiatives de croissance inclusive génératrice d'emplois durables et décents, pour augmenter les revenus des producteurs d'une part, et d'améliorer de façon durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations grâce à une production nationale d'autre part. D'un budget de 5 millions de dollars, soit près de 3 milliards de FCfa, le programme a été élaboré conjointement par le système des Nations Unies à travers ses différents démembrements au Sénégal (Fao, Onudi, Fida, Pnud, Undef, Oim, Unicef, Unesco, Pam) et le ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire. Le document stratégique fixant les orientations, les mécanismes et les instruments opérationnels du Proccodem a fait l'objet d'un atelier d'échange entre les différentes parties prenantes en vue de sa validation. Au nom du système des Nations Unies, le représentant de l'Onudi au Sénégal a indiqué que le Proccodem s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (Pnuad).

« Ce projet considère un paquet d'interventions basées sur la production agro-sylvo-pastorale, la nutrition, la sécurité alimentaire, la communication pour le développement local et l'emploi des jeunes. Il sera déroulé suivant deux axes principaux que sont l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers la création de richesses et d'emplois décents et le renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle...», a déclaré Victor Diwandja Djemba. Selon lui, un des plus grands défis consistera à mobiliser toutes les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des activités de ce programme.

C'est dans un contexte où la mise en œuvre de la deuxième phase de la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation centrée



Le ministre Abdoulaye Diouf Sarr a participé à la validation du programme de création d'opportunités économiques dans les régions de Sédhiou, Kolda et Tambacounda.

principalement sur la promotion du développement durable des collectivités locales est en train d'être préparée. « A travers ce programme de référence, vous proposez une option de gouvernance plus équilibrée, de promotion de territoires et de pôles économiques visibles afin de stimuler le potentiel de développement sur l'ensemble du territoire », a dit Abdoulaye Diouf Sarr.

Elhadji Ibrahima THIAM

ACCES A L'EAU POTABLE

Les acteurs veulent mettre fin aux disparités entre ruraux et citadins

L'Office des forages ruraux (Ofor) est en train de mobiliser toutes les énergies pour amener ses partenaires à faire en sorte que les populations rurales accèdent à une eau potable de qualité au même titre que les populations qui habitent dans les villes. Ces propos du directeur général de l'Ofor, Lansana Gagny Sakho, ont été tenus lors d'un atelier d'échange sur l'accès à l'eau potable à Saint-Louis. La rencontre a permis aux participants de réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour corriger les disparités qui existent entre les ruraux et les citadins en matière d'accès à l'eau. Selon M. Sakho, cette troisième rencontre tenue à Saint-Louis, après celles de Dakar et de Matam, a permis de partager des expériences sur l'implication de la communauté dans la gouvernance des services d'eau. L'Ofor, conformément à la vision du chef de l'Etat, veut mettre définitivement un terme aux différences et discriminations qui existent entre le monde rural et les grandes villes en matière d'accès à l'eau potable de bonne qualité.

Le directeur de l'Ard, Ousmane Sow, a rappelé qu'en 2009, le taux d'accès à l'eau potable était de moins de 70%. En 2016, la région de Saint-Louis est parvenue à atteindre un taux de plus de 85%. « C'est un bond important, même s'il y a encore des efforts à déployer pour un meilleur accès à l'eau », a-t-il commenté. Notre interlocuteur a salué ce qu'il appelle la modernisation de la production d'eau, mais aussi l'amélioration de sa qualité en milieu rural. Le représentant du Gret, Frederik David, a plaidé pour une contribution efficace de la communauté dans la gestion de l'eau.

Mbagnick Kharachi DIAGNE

COMMUNE DE SOMONE

La maternité du poste de santé inaugurée par Awa Marie Coll Seck

La ministre de la Santé et de l'Action sociale a inauguré la maternité du poste de santé de la commune de Somone. Elle permettra d'inciter les femmes enceintes à venir y faire des visites prénatales et à y accoucher. Pr Awa Marie Coll Seck a invité, à cette occasion, les collectivités locales à s'impliquer dans la création de structures de santé.

« La santé étant une compétence transférée, même s'il y a des constructions faites par l'Etat, les collectivités locales doivent continuer à y mettre la main », a déclaré la ministre de la Santé et de l'Action sociale, en inaugurant la maternité du poste de santé de la commune de Somone dans le département de Mbour.

Awa Marie Coll Seck s'est félicité de la construction de cette infrastructure qui va soulager les femmes de Somone et des villages environnants. Mme Seck a cependant insisté sur le fait que la maternité doit prodiguer des soins de qualité pour attirer davantage les femmes afin qu'elles viennent s'y faire consulter et y accoucher. Elle a promis de renforcer le personnel du poste de santé en personnel pour permettre à la structure sanitaire de jouer son rôle. « Une seconde sage-femme et infirmier seront affectés dans ce poste de santé », a assuré la ministre de la Santé. Dr Deo Nshimirimana, représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé au Sénégal, a invité les autorités locales à continuer à œuvrer pour que les femmes ne perdent plus la vie en donnant naissance. Selon lui, la naissance d'un enfant est l'un des moments les plus attendus dans la vie de la communauté. C'est ce qui explique le fait que l'inauguration de cette maternité constitue aussi un événement important pour les habitants, les élus et les autorités administratives du département de Mbour. Le maire de la commune de Somone, Boucar Sadji, a réitéré son engagement de faire de la santé une de ses priorités. C'est dans ce sens d'ailleurs que l'équipe municipale et ses partenaires ont construit cette maternité. En plus, la mairie a recruté une sage-femme et un chauffeur ambulancier pour essayer de soulager les populations de la localité. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (Cmu), la commune a donné une subvention à la mutuelle de santé.

Amath Sigui NDIAYE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Cas sans pré qualification

Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural

DAO N°001 /2016/MAER/DMER

POUR L'ACQUISITION DE KITS D'IRRIGATION POUR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » du 05 janvier 2016.

2. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, dans le cadre de l'exécution des crédits budgétaires dont il dispose dans le Budget Consolidé d'Investissement, gestion 2016, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **objet de l'appel d'offres n° 01/16/MAER/DMER relatif à l'acquisition de kits d'irrigation pour les exploitations familiales.**

3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition et la pose de 75 kits d'irrigation d'un 1ha avec couverture totale pour les exploitations familiales** en un lot unique.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans le décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Modernisation de l'Equipement Rural située au 5ème Etage de l'immeuble Y2 de la SICAP « Keur Gorgui » sis à Sacré Cœur III Pyrotechnie Dakar et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres y relatif **tous les jours ouvrables de 8 h 00 mn à 17 h 00 mn.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

- Disposer des états financiers des trois (03) dernières exercices (2013, 2014 et 2015) dûment certifiés par des commissaires au compte agréés, justifiant une bonne assise financière du candidat ;

Capacité technique et expérience :

- Avoir exécuté avec succès deux (02) marchés de nature similaire durant les cinq (05) dernières années : apporter la preuve par la production de services faits, de copies de marchés exécutés avec procès-verbal de réception.

7. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu moyennant paiement d'un montant **non remboursable de trente mille (30 000) FCFA** en formulant une demande écrite **à l'adresse précitée.** Toutefois un exemplaire du dossier est disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Cellule de Passation des marchés du (CPM) du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble Serigne Sallou MBACKE, 5ème étage, Dakar Sénégal, au plus tard le 17 août 2016 à 10 heures, date et heure limites de remise des offres.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes **le 17 août 2016 à 10 heures** en présence des représentants des candidats qui le souhaitent, à la salle de conférence du **Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble Serigne Saliou MBACKE, Dakar Sénégal.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la validité des offres, soit cent dix huit (118) jours après la date limite de dépôt des offres. Le montant de la garantie est de **cinq millions (5 000 000) F CFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite des soumissions.

Le Directeur de la Modernisation de l'Equipement Rural

16 07 2016 - 466

AMELIORATION DE LA DISPONIBILITE ET DE LA QUALITE DE L'EAU, APPROVISIONNEMENT DES ZONES RECULEES…

L'OFOR, CAURIS D'OR DE L'ENTREPRISE LA PLUS INNOVANTE

L'Office des Forages Ruraux (OFOR) a été distingué lors de l'édition du CAURIS D'OR 2016. Elle est l'entreprise la plus innovante en 2016. Cette distinction est fondée sur les bons résultats obtenus par cette institution. En si peu de temps, elle a apporté des innovations en matière de gestion de l'hydraulique rurale. Les contrats de délégation du service public de l'eau signés avec des concessionnaires SEOH, AQUA-TECH et d'autres sociétés ont permis d'assurer une disponibilité des services dans le monde rural. Dans cette zone, les populations ont désormais droit à une eau de qualité et de façon plus continue. Rien que dans des zones rurales de Thiès et de Diourbel, plus de 2 millions de Sénégalais auront une eau de qualité et de façon continue alors que le contrat signé avec la Société d'exploitation des ouvrages hydrauliques (SEOH) est assorti de la garantie de la couverture des besoins pour au moins 400.000 personnes sur l'axe Ndiosmone, Notto Palmarin, Ngorom, Lamsar…

L'équité dans l'accès

L'assiette des villages desservis ne cesse de s'élargir. Des forages sont construits dans des zones les plus reculées. D'autres localités ont accès à ce liquide précieux pour la première fois depuis les indépendances. Des villages comme Almou Madhi, Dandou Doca entre autres, dans le département de Goudiry ou encore Sakhor dans la zone de Fimela sortent d'un long cycle de pénurie. L'eau de qualité n'est plus réservée aux Sénégalais des villes. Elle coule désormais à flots dans des villages où interviennent des sociétés concessionnaires. L'OFOR a habillé le principe d'équité conformément aux recommandations du président de la République, son Excellence, Macky Sall qui tient à l'accès équitable à cette ressource pour tous les Sénégalais quel que soit leur zone de résidence. « La qualité de l'eau s'est nettement améliorée, les problèmes de continuité du service ont pour l'essentiel été résolus dans les localités concernées par les premières délégation de service public », avait fait savoir le directeur général de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), Lansana Gagny Sakho. L'éloignement n'est plus une contrainte à l'accès à l'eau dans le monde rural ni la pauvreté de la nappe. L'OFOR a mis en place un système de transfert d'eau des zones où la nappe est productive et bonne vers des localités où elle est pauvre.

Baisse du Prix de l'eau dans le monde rural

En réalité la délégation de services a garanti la disponibilité de l'eau. L'OFOR ne s'est pas seulement préoccupé du volume d'eau mobilisé. La bonne qualité de celle-ci est en bonne place dans les démarches. Aussi la mise en œuvre de la réforme a induit une baisse des prix dans plusieurs localités. La moyenne du mètre cube pour l'agriculture et l'élevage a chuté de 350 F Cfa à 200 F francs Cfa alors que pour la consommation humaine la moyenne est de 275 F Cfa le mètre cube contre 350 F Cfa avant la délégation du service.



Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Monsieur Mansour Faye, a donné un second souffle à l'Hydraulique rurale.

La disponibilité des services et la baisse des tarifs sont d'une part les belles prémices d'une réforme et d'autre part elles sont indicatrices de la pertinence des choix stratégiques de l'OFOR pour réduire le gap en termes d'accès à cette ressource aussi bien entre les villes et les villages.

La bonne gouvernance

L'OFOR a ouvert la page de la transparence dans la gestion des ressources financières collectées dans la vente de l'eau. L'argent des ventes doit désormais alimenter l'extension des réseaux, la construction des forages et la réparation des machines en cas de panne. L'argent de l'eau doit servir l'eau. La gestion transparente des ressources est un principe dans la démarche de l'OFOR qui a bénéficié la confiance de plusieurs bailleurs de fonds. Cette distinction est aussi le fruit d'engagement de tout le personnel qui se bat jour et nuit pour renforcer la démocratisation à cette ressource si vitale conformément aux orientations des nouvelles autorités. Le défi, c'est de maintenir le cap.

